

La Lettre de l'OPMA

Observatoire des pratiques de
la montagne et de l'alpinisme

n°09 - octobre 2003

EDITORIAL

L'OPMA a appris avec beaucoup de tristesse la mort en montagne de Daniel Taupin. Acteur associatif infatigable au service de l'escalade et de la montagne, Daniel était l'une des rares personnalités ayant une autorité suffisante pour faire entendre sa voix dans les différentes instances où il siégeait. Une conscience s'éteint à un moment où l'avenir des activités de montagne apparaît bien incertain. Elle va manquer cruellement pour faire face en toute clairvoyance aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Nous saluons la mémoire d'un homme passionné par la montagne, et toujours resté fidèle à ses convictions.

Cette Lettre, préparée avec Daniel, rassemble les réponses de différents responsables et personnes de terrain à qui nous avons demandé leur avis sur la situation actuelle des sports de montagne d'un point de vue institutionnel et économique.

Nous considérons qu'il s'agit de réactions personnelles qui n'engagent que leurs auteurs. Il faut les voir comme base d'une discussion que la situation actuelle rend plus nécessaire que jamais.

Les réponses ont été assez nombreuses pour dépasser en volume les possibilités éditoriales d'une Lettre de l'OPMA. Et pour les mentionner toutes, nous avons été obligés de n'en prendre que des extraits plus ou moins longs. Nous reviendrons sur certaines de ces contributions dans une Lettre ultérieure.

Contrairement à ce qu'on pu penser certains de ceux qui nous ont répondu, notre questionnaire n'avait pas pour but de remettre en question la compétition. Celle-ci n'est pas dangereuse en elle-même. La question qui, à nos yeux, mérite d'être une fois encore posée est celle de savoir si ce n'est pas le tout compétition qui est dangereux, la valorisation de la compétition poussée jusqu'à en faire un archétype, jusqu'à remplacer totalement la confrontation avec le milieu par la confrontation entre pratiquants.

Sommaire :

Editorial : p. 1

Demande de contributions :

p 2

Extraits de contributions :

p 2 à p 8

Bernard Amy

Demande de contribution pour la Lettre de l'OPMA :

Nous observons que l'alpinisme, entendu au sens large comme l'ensemble des pratiques sportives de la montagne (de la randonnée à pied ou à skis, aux parcours rocheux ou glaciaires) se trouve confronté, au même titre que les autres activités physiques de pleine nature, à une double mise en cause.

La première mise en cause concerne la place donnée à ces activités dans l'organisation du sport en France et les lois qui s'y rapportent. Les activités physiques de pleine nature sont de plus en plus considérées du seul point de vue de leur connexion avec la compétition, alors même que leur spécificité est d'être des activités sportives non compétitives ou dans lesquelles la compétition a une place marginale. Activités de loisir libres et gratuites fondées sur la responsabilité et l'autonomie face à la prise de risque, les activités physiques de pleine nature se voient ainsi aujourd'hui imposer des règles qui ne se justifient que dans le cadre des activités sportives de compétition. L'impression d'être forcés dans un moule unique qui n'est pas le leur pousse bon nombre de pratiquants à se sentir incompris et à fuir toutes les structures institutionnelles.

La deuxième mise en cause est due au fait que les activités physiques de pleine nature sont de plus en plus appréhendées sous le seul angle de leur utilité économique. Cette approche conduit les collectivités territoriales à intervenir pour gérer et pour équiper les espaces de pratiques au nom de l'intérêt économique et du développement touristique.

Dans les deux cas, sous l'effet de cette double réduction, la spécificité des activités physiques de pleine nature et en particulier leur utilité sociale et leur valeur formatrice, sont tenues pour négligeables. Au mieux elles deviennent purement symboliques. Le plus souvent elles passent au second plan et finissent par être simplement ignorées.

Compte tenu de votre propre expérience, ces observations vous paraissent-elles justifiées ? Leur apporteriez-vous des correctifs, et si oui, lesquels ? Quelles en sont pour vous les conséquences ?

Extraits des différentes contributions

Philippe Bourdeau,

géographe et spécialiste du monde de la montagne, co-responsable du réseau Sportsnature.org

Le trajet géo-culturel et économique des sports de "grimpe" de 1980 à 2000 montre deux logiques d'acteurs prépondérantes :

- en ce qui concerne la compétition, ce sont des structures fédérales en quête de reconnaissance institutionnelle [...] qui ont accompagné la professionnalisation des sportifs de haut niveau, en se donnant le système olympique comme horizon ultime. Mais le développement notable de l'escalade au sein du système éducatif a aussi largement contribué à banaliser la référence à la compétition ;

- en ce qui concerne la marchandisation, c'est la logique d'intégration croissante des sports de nature à l'économie du tourisme et à des stratégies de développement local

qui retient l'attention. Ce sont les stations, les collectivités locales et les professionnels de l'encadrement qui jouent ici un rôle moteur [en vue d'une] relance économique et identitaire pour des arrières-pays, ou une diversification de l'offre touristique.

[...] Les choix qui orientent l'action de ces acteurs ont évidemment une rationalité et une légitimité très respectables dans le cadre du système socio-économique de référence. Mais il y a un changement de nature du débat, qui passe de plus en plus du registre "sacré" de l'éthique au registre "profane" de l'idéologie.

A la place de la prudente neutralité idéologique et politique des sports de montagne vis-à-vis des enjeux de société, une certaine radicalisation se fait jour, d'abord à partir de questions

Extraits des différentes contributions

environnementales, puis de plus en plus autour de questions sociétales. Au-delà des discours classiques sur le caractère sacré de la nature et sur la nécessité du développement durable, on observe les frémissements d'une "politisation" des débats absente de l'univers alpinistique depuis la fin des années 70.

Un débat "citoyen" se développe ainsi autour de questions comme la concentration financière dans la gestion des stations, les nuisances liées aux transports routiers, la marchandisation des pratiques et des espaces, la liberté d'accès aux espaces, la gratuité du secours en montagne, l'identité culturelles des collectivités montagnardes face au tourisme, la banalisation urbanistique et architecturale, le modèle compétitif.

Jusqu'où ira ce retour en politique des débats autour de l'avenir des sports et des espaces de montagne ? [...] Un consensus euphémisé et esthétisé continuera-t-il à prévaloir autour de quelques grands principes lénifiants du genre " la montagne est et doit rester un espace de liberté ", dans une sorte de renoncement prudent à la vulgarité d'un questionnement idéologique et politique face à l'élégance intemporelle et apolitique de l'éthique ?

[Le problème est que] l'alpinisme est autant (voire plus) une culture qu'un sport [...] Peut-on déduire pour autant que la problématique de cette spécificité est une impasse ? Ne faut-il pas alors lui préférer la problématique de l'identité culturelle, tout aussi minée mais malgré tout plus ouverte, puisque toute identité se définit d'abord dans un rapport à l'altérité ?

Ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est qu'un fort potentiel de recherche et d'expertise existe désormais dans ce domaine et pourrait être mobilisé plus activement dans la construction et la diffusion d'une connaissance à partager entre tous les acteurs du monde la montagne, pour ne pas laisser aux musées (par ailleurs utiles) et à la publicité le monopole du discours sur les valeurs et la culture de l'alpinisme. □

Robert de Rudder,

membre de la Fédération de Cyclotourisme

Dans notre pratique [...] la somme de pratiquants relevant de structures organisées est largement inférieure au nombre de pratiquants inorganisés. [...] La mise en forme de normes, de règles, d'obligations légales, de contraintes matérielles recouvre insidieusement une tentative d'organiser tous ces inorganisés en tentant de les faire entrer dans les moules que représentent les fédérations sportives de pleine nature. Cet objectif latent, [...] se heurte aux pratiques nouvelles développées ces vingt dernières années qui ont toutes justement pour caractéristique principale de pouvoir se dérouler hors de ces structures organisées.

Les contraintes mises en œuvre par les fédérations sportives de pleine nature (qui ne peuvent y déroger pour des raisons institutionnelles) joue l'effet d'un repoussoir à toute intégration volontaire. Le nombre de pratiquants augmente sans cesse, le nombre d'adhérents des fédérations reste étonnamment stable depuis plus de 10 ans [...]

Les activités physiques de pleine nature sont-elles de plus en plus appréhendées sous le seul angle de leur utilité économique ? Oui, si l'on considère que les collectivités locales, principaux aménageurs des espaces naturels et responsables du développement touristique ont vu tout l'intérêt de maîtriser, de canaliser le développement d'un marché immense à forte marge de progression [...] Associations, pseudo associations, entreprises fleurissent actuellement pour proposer à un public toujours plus nombreux de l'aventure en milieu naturel, du dépaysement garanti sur programme.

Jusque là facteur de développement social et d'engagement social, porteur de valeur formatrice, de valeurs humaines fortes, les activités de pleine nature semblent devenir un produit de loisir dont on mesure de plus en plus l'intérêt à la valeur ajoutée qu'il produit dans la sphère économique du tourisme.

Extraits des différentes contributions

Claude Eckhardt,
membre du bureau de l'UIAA

Ces observations sont tout-à-fait justifiées. Mais ce phénomène n'est pas que français.

Même les dirigeants de certains organismes associatifs sont tentés (peut-être par peur de paraître rétrograde ou de ne pas "être dans le coup") d'investir beaucoup plus dans la promotion de la compétition que dans celle d'une approche responsable et autonome des activités de montagne et d'escalade.

Il ne s'agit pas de nier l'attrait de la compétition qui peut jouer un rôle d'incitation et de 'locomotive' pour les jeunes. Encore faut-il ne pas oublier totalement les wagons...

Cependant une prise de conscience se dessine. Le colloque d'Innsbruck de Sept. 2002 a réaffirmé la valeur irremplaçable d'une approche axée sur l'auto-responsabilité et la quête de l'aventure vraie.

Quant au fait de ne considérer les activités physiques de nature que comme un facteur de développement économique à court terme, bien sûr affublé du qualificatif "durable", c'est effectivement une des causes les plus destructrices tant des espaces que de l'esprit qui font toute la valeur de l'alpinisme. En France se profile aussi le spectre de la disparition de l'inestimable valeur sociale que constitue l'esprit de solidarité, lié à la grande école de l'alpinisme, et qui risque fort d'être sacrifié par les administrations de tutelle sur l'autel de la professionnalisation à tout prix de l'encadrement et de la gestion des activités sportives. La perte de l'état d'esprit du bénévolat pourrait bien contribuer à la disparition de l'altruisme, voire du simple respect d'autrui, dont souffre de plus en plus notre société actuelle [...], et provoquer une grave crise de développement du sport de masse, si nécessaire au niveau de la jeunesse. Elle n'incitera en tout cas pas celle-ci à rejoindre les structures associatives seules aptes à les représenter et défendre leurs intérêts.

Jean-Paul Peeters,
président de la FFME

1 - Sport et compétition

Il y a toujours quelque chose qui énerve dans ces sempiternelles jérémiades d'anciens (pour rester gentil); c'est cette opposition malade qu'ils font entre le loisir et la compétition. Chez nous, nous faisons avec les deux, bien obligés, [...].

Il ne peut pas y avoir de compétiteurs sans une base majoritaire qui pratique dans le style loisir. L'aiguillon de la compétition est souvent très fort chez les jeunes, il tire la pratique vers le haut. La baisse des performances physiques ramène l'homme mûr vers une pratique plus assagie, plus contemplative.

Seuls 10% des effectifs fédéraux pratiquent la compétition. Nous n'avons pas encore de chiffres sur les extrémistes qui veulent exclure la pratique des autres. En tant que président, mon rôle est de fédérer et non de diviser. C'est pourquoi je m'emploie à minimiser les actions de ceux qui veulent opposer les différentes formes de pratique [...]

Les règles de pratique édictées par les fédérations découlent de l'accès du plus grand nombre et de la quantité de béotiens qui viennent avec des motivations les plus farfelues. Les responsables étatiques se sentent obligés de canaliser les foules et donc de réglementer pour éviter le pire.

C'est le rôle des fédérations délégataires de mettre en place ces règles de bonne conduite. La ffme est en train de les rééditer. Elles n'ont pas de force contraignante pour les individus mais elles devraient s'imposer aux organisateurs, amateurs ou professionnels. Ce sont elles qui feront référence devant la justice [...]

A part qq cas de libertaires élitistes qui se sentiront mieux seuls en «fuyant les assos», la volonté est bien de proposer une pratique associative à la majorité des pratiquants potentiels en vue d'une formation citoyenne autant que technique afin de les rendre autonomes et responsables : donc «les attirer pour les former afin qu'ils nous quittent ensuite», tel est le paradoxe.

Extraits des différentes contributions

2 - Sport et économie touristique
C'est la grande ruée actuelle [...] Les risques de récupération par les collectivités qui se sentent des âmes de promoteurs sont énormes. Il commence à y avoir foison de colloques sur le développement touristique et on y rajoute pour être clean l'adjectif à la mode «durable» [...] C'est le poids des associations qui peut faire contre-poids. Raison pour laquelle les fédérations de sports de pleine nature tentent de se regrouper et d'unir leurs forces pour limiter les débordements intempestifs de maires pris par la folie des grandeurs. On le voit dans le développement abusif des via ferrata, des accès payants, des équipements grands publics, des interdictions [...] Ces regroupements sont en train de se dessiner au sein du CNSN (commission national des sports de nature), partie intégrante du mouvement sportif (CNOSF), avec trois collèges : sports terrestres, nautiques et aériens.

Claude Jaccoux,

membre du syndicat national des guides de montagne

Nous ressentons un véritable malaise. Penser que l'on puisse donner une place aux activités de pleine nature à l'intérieur de l'organisation du sport montre bien à quel point le problème est grave, voire désespéré.

Le mot sport a lentement dérivé de son sens premier [...] et il nous faut sortir de ce vocable qui associe d'une manière indissociable compétition et loisir. Il y a lieu de repenser et restructurer "l'organisation du sport en France".

L'alpinisme, en dépit des efforts de certains, n'est pas une activité de compétition. [...] On n'y trouve en dernier ressort que l'esprit d'émulation propre à la plupart des activités humaines. La FFME ne survit que grâce aux compétitions et sa mission première, qui était de développer l'amour de la montagne et de l'alpinisme est exsangue. Comme la plupart des fédérations sportives, elle a été contrainte de s'orienter vers ce qui est annonçable et rentable : la compétition.

La seule façon à mon avis de sortir les activités de pleine nature de l'association avec la compétition et ses dérivés mercantiles serait de les extraire d'une façon définitive de l'orbite "sports". Et de les rapprocher d'une tutelle Loisirs, ou Qualité de la vie, ou même Culture, pourquoi pas [...] Le Syndicat National des Guides de Montagne a évoqué plusieurs fois cette possibilité et a fait des efforts pour s'affranchir de la tutelle du Ministère des Sports. Notre métier, hormis le fait qu'il soit exercé au travers d'une pratique corporelle (comme chez les danseurs, les mimes, et même les acteurs), n'a pas de rapport avec la compétition. L'errance de ce métier au travers des ministères est d'ailleurs significative. [Aujourd'hui, nous] ne sommes donc plus que "Sports". Et on a corseté et déformé nos diplômes professionnels pour les adapter au moule général de l'organisation des professions sportives.

Mais je pense, et c'est là une opinion toute personnelle, qu'il faudrait également envisager de dissocier les fédérations sportives en deux volets, l'un axé sur la compétition, l'autre réservé aux loisirs. Ce dernier pourrait être rattaché à un ministère peut-être à inventer [...] Cela permettrait à ceux qui pratiquent les activités (pas obligatoirement physiques) de pleine nature de pouvoir défendre la liberté de leur pratique, sans passer toujours au second plan, derrière la toute-puissante compétition. Liberté d'accéder sans contraintes à leurs terrains privilégiés, possibilité de lutter contre la prolifération des événements commerciaux déguisés en événements sportifs, liberté d'aller dans ce qu'il nous reste de nature sauvage, en respectant, bien entendu, la sécurité et le bien être d'autrui.

Abonnement : 16 Euros ;
Abonnements de soutien :
à partir de **32 Euros**

Nom ou raison sociale :

.....

Adresse :

.....

Code postal

verseEuros pour
abonnement à "La Lettre de l'OPMA"

Règlement par chèque établi à l'ordre de
"La Lettre de l'OPMA".

A retourner à

OPMA - Maison de la montagne
3 rue Raoul Blanchard
38000 Grenoble

Extraits des différentes contributions

Hervé Simon,

du Service Sport-Jeunesse du Conseil Général de la Drôme

Tout à fait d'accord sur la première partie de votre analyse. Les règlements des collectivités et les critères de subventionnement de l'Etat ou les aides des entreprises sont basées sur le haut niveau et totalement inadaptées aux activités de sport nature même extrêmes. Par contre, sur le second point, je souhaite nuancer. Les collectivités interviennent souvent comme aménageurs avec effectivement l'angle économique et aménagement du territoire. Nous n'en oublions pas pour autant la pratique sportive qui va avec [...] Par exemple, les politiques d'équipement de sites naturels se font avec les fédés délégataires et répondent à tous les niveaux de pratique.

Louis Larbouillat

du Comité départemental Isère de la FFRP

D'accord sur le fond des constats proposés, j'apporterai quelques bémols sur la forme. Notamment sur le "bon nombre de pratiquants à se sentir incompris et fuyant les institutions", réaction qui me semble encore très marginale ! De même, le second constat [...] passe sous silence les propositions de sorties et autres produits dans l'esprit APPN de la part des associations et des professionnels de la montagne.

Ceci étant dit, je tiens à suggérer un «3eme constat» qui est en quelque sorte le corollaire des précédents. Le monde associatif comme les "corporations professionnelles" sont loin de constituer une structure APPN véritable et représentative des pratiquants. Chacun travaille "pour la bonne cause" sans souci de rencontres et d'échanges. De plus la cohorte des individuels [...] (la majorité des pratiquants) ignore souvent autant nos structures existantes ... que la sécurité et le civisme [...] Ils constituent une clientèle facile et versatile sur un marché plus portés

sur le rendement économique que la vraie découverte. On pourrait aussi philosopher sur la déviance de la compétition en matière de spectacles, de sensationnel [...]

Ceci dit, il serait plus judicieux d'être positif [...] en partant du principe qu'on ne doit pas tout attendre du législateur. Comment trouver la possibilité de se structurer régionalement en gardant ses différences, pour constituer un groupe de pression ? Le Comité Olympique et Sportif à tous les échelons pourrait-il remplir ce rôle (qu'il essaie déjà, d'une manière diffuse et discrète, de promouvoir) ? Encore faudrait-il que les fédérations se sentent concernées. [...] Nous dépensons une énergie importante à essayer de faire évoluer le «fait accompli» (pétitions, réunions de concertation, interpellation des élus) : n'est-il pas nécessaire d'établir des objectifs AVANT ?

Synthèse des autres réponses :

Pour certains, le problème n'est pas celui que nous avons posé, mais d'abord de savoir s'il y a réellement un problème.

Daniel Stolzenberg écrit : "Il me semble que dans les activités de pleine nature l'alpinisme [...] et la randonnée échappent encore à la compétition telle qu'elle est véhiculée par les médias [...] Bien sur la commercialisation est sous-jacente, mais ne pourra vraiment prendre une réelle dimension en terme de rentabilité économique que si un grand nombre de pratiquants attiré par la médiatisation [...] adhère à ces activités.

«Conclusion : faut il rester dans la confidentialité ou juste en marge pour satisfaire le besoin de reconnaissance en ayant bien soin à ne pas basculer vers le commercial et ce qui en découle, ou y a-t-il une sagesse intrinsèque de l'activité et de ses pratiquants qui les mettent en dehors des circuits commerciaux et médiatiques ?"»

Comme Jean-Paul Peeters, Maurice Bruzek, président de la FFRP, pense que, s'il y a problème, les responsables font ce qu'il faut pour le résoudre : « Nous sommes plus modérés concernant votre analyse. Par exemple au

Extraits des différentes contributions

CNOSF, existe depuis 6 ans une «commission nationale des sports de nature» (CNSN) que je préside. 40 fédérations de pratique de pleine nature y sont rassemblées. A ce titre, et il en est de même pour la FFRP, nous sommes très écoutés (souvent accueillis) dans 7 ministères et surtout dans les collectivités territoriales [...] Dites plutôt que nous souhaiterions être reçus dans de nombreuses instances officielles.»

Si l'organisation de l'alpinisme au sens large pose problème à certains, pour d'autres elle relève de la nécessité. «Ce "moule unique pour les sites de pratique", écrit Daniel Taupin de la FFME, a néanmoins un avantage : la possibilité pour les fédérations de définir des normes de classement et d'équipement des sites de pratique. Cela permet d'une part d'homogénéiser les "normes" de cotation. [...] Mais surtout, la normalisation des équipements peut fort bien comporter explicitement le "terrain d'aventure" où la norme administrative est... l'absence de norme. Cela a surtout une conséquence juridique : le terrain d'aventure existe officiellement, donc on ne peut pas l'exclure de la pratique du fait de son inexistence juridique.»

Certaines réponses admettent qu'il y a un problème, mais peut-être pour d'autres raisons que celles que nous évoquons. "Je doute, nous dit Denis Cheminade, que l'accumulation de règles soit une conséquence directe de la compétition dans les sports de nature. Exemple : l'introduction du secours payant. La compétition organise le secours. C'est la pratique "libre" qui mobilise les hélicoptères et frappe les opinions [...]. Concernant la responsabilité, le droit à l'autonomie est dénoncé par le juge qui recherche toujours la responsabilité. Il me semble que beaucoup d'évolutions "sociétales" extérieures au sport, mais qui influencent son exercice, sont ainsi faussement attribuées à des acteurs sportifs et notamment à la compétition. "Je partage votre crainte de voir le sport se diluer dans l'économique et le touristique [...] [De manière générale] je propose que les sportifs cessent de passer leur temps à distinguer entre eux lesquels seraient véritablement légitimes et utilisent plutôt leur énergie à faire reconnaître les sports de montagne comme des activités qui demandent une reconnaissance globale et nécessitent

comme toutes activités humaines une gestion adaptée."

Louis Dollo est d'accord avec D. Cheminade, mais pose une question : "Une gestion par qui et de quoi ? Facile de taper sur les sportifs qui ne représentent pas grand chose. Mais plus difficile de faire arrêter le rouleau compresseur des lobbies du tourisme qui prennent la montagne pour un "Luna-park" avec des aménagements dit "doux" [...] pour faciliter la massification touristique au détriment de la valorisation d'un sport. Un sport, ce sont aussi des règles éthiques (entre autre, en montagne, une capacité d'autonomie par l'expérience qui s'acquiert avec le temps). La massification orchestre par les apôtres du tourisme veut s'affranchir d'un tel processus et engendre une accumulation de problèmes sécuritaires et environnementaux [...] Où est la responsabilité des sportifs dans cette affaire ? Que peuvent-ils contre ces équipiers et promoteurs ? De quels moyens disposent-ils ? Réponse : AUCUN "

Pour d'autres au contraire, les pratiquants, même s'ils ne sont pas les seuls, sont les premiers responsables. Après avoir remarqué que "les activités physiques de pleine nature ne sont pas forcément des sports [au sens de] la compétition et des règles de pratique (autre que sécuritaires), [...] même si notre société cherche à faire rentrer dans des cadres législatif toute les APPN", Cédric Larcher, de la FFME, conclue : «Le but premier des institutions de la montagne est celui de la défense des lieux de pratique et des pratiquants. Pourtant ces institutions passent plus de temps à se défendre et à se valoriser en tant qu'entité propre qu'à faire ce pour quoi elles existent.

"Je crains malheureusement que cela soit profondément ancré dans la culture du montagnard [...] La montagne est divisé et le plus grand nombre des pratiquants ne se reconnaît plus dans aucune des institutions ou associations sensées le représenter. Ajoutons à cela une crise du bénévolat et voilà notre petit monde bien mal en point pour lutter contre une évolution légalo-sécuritaire bien structurée."

Extraits des différentes contributions

Gilles Rotillon n'est pas loin de penser la même chose quand il écrit : "Il est clair que l'organisation du sport en France (et ailleurs) est centré sur le haut-niveau et la compétition [...] Et dans le cas des fédérations délégataires [qui ont reçu] justement délégation pour la compétition, il y a sans aucun doute une acceptation d'un moule unique centré sur la compétition. Mais c'est aussi un fait que la très grande majorité des pratiquants des sports de montagne ne sont pas dans les institutions, [non parce que] ils se sentent forcés dans ce moule unique, [mais parce que] la plupart ne voient tout simplement pas l'intérêt qu'ils auraient à adhérer à une association.¹ Et je dois dire que mon expérience de la FFME me laisse penser qu'elle ne se pose pas non plus la question. [...]

«A la limite, on a deux dynamiques indépendantes. Celle des notables fédéraux qui investissent localement dans l'organisation de compétitions qui attirent une toute petite minorité de pratiquants et celle du développement des pratiques hors institutions. D'où une première remarque : quelles sont les règles inspirées de la compétition qui s'imposent à la masse des pratiquants ? [...]

«[Quant à la la spécificité des sports de montagne par rapport à la compétition], c'est un vieux débat avec beaucoup d'incompréhension sur ce qu'est la compétition. [...] Il y a bien une spécificité

compétitive dans les sports de montagne et l'ignorer n'est pas la meilleure manière de comprendre les évolutions des pratiques."

Sur la question de la dimension économique des sports de montagne, Gilles Rotillon rappelle qu'il faut la plonger dans le contexte économique mondial et ses règles : "L'envahissement de l'économie est une évidence, et le rôle de plus en plus important des collectivités territoriales dans la gestion et l'équipement des espaces de pratique ne peut qu'être constaté. Il faut aussi en comprendre les raisons avant de le dénoncer [...] Des régions entières n'ont d'autre choix pour continuer à exister que de tenter de vivre du développement de cette offre multiple de services liés aux loisirs [...] On peut sans doute le regretter [...] mais à en rester au seul constat, on risque bien de ne verser que dans le passéisme ou le désespoir."

¹ Je dois ajouter que mon expérience de la FFME me fait penser qu'elle ne se pose pas non plus la question. Quand j'étais dans son comité directeur, je suis intervenu de nombreuses fois pour dire que le problème essentiel de la FFME était justement l'existence de ces pratiquants "sauvages" qui ne se reconnaissent pas dans la structure, et que la politique reposant sur l'idée que, la FFME ayant la reconnaissance de l'Etat au travers de la délégation de pouvoir, elle devait d'abord organiser la compétition (sous sa forme actuelle) et que les adhésions suivraient, était condamnée d'avance. Il fallait inverser le raisonnement et d'abord partir du fait de l'existence de cette pratique sauvage, pour en comprendre les raisons puis proposer des orientations fédérales adaptées.

La **Lettre de l'OPMA** est publiée avec l'aide des abonnés et le soutien financier de : Alpinisme et Randonnée, Fédération des Clubs Alpains Français, Fédération de la Montagne et de l'Escalade, Groupe de Haute Montagne, PETZL, Union des Centres de Plein Air, Syndicat National des Guides de Montagne.

Membres de l'OPMA :

Bernard AMY
Pierre CHAPOUTOT
Daniel COLIN
Gérard CRETON
Georges ELZIERE
Jean-Pierre FEUVRIER
Claude JACCOUX
Paul KELLER
Jacques MARIN
Robert PARAGOT
Daniel TAUPIN

Les précédents numéros de la **Lettre de l'OPMA** sont accessibles à l'adresse <http://perso.wanadoo.fr/cafgo/dossier/dmenuobs.htm>

OPMA - Maison de la montagne
3 rue Raoul Blanchard
38000 Grenoble